

Constitution écrite

Par **thomas5107**, le **04/11/2007** à **16:25**

Voilà j'ai besoin d'aide j'ai une dissertation sur la constitution coutumiere et j'ai du mal a dégager la problematique le sujet étant "Tout état qui na's pas de constitution écrite n'as pas de constitution"

Par **mathou**, le **04/11/2007** à **17:10**

Bonjour  image not found or type unknown

Conformément à la Charte du forum, il faut que tu développes un peu tes pemières recherches pour que les membres t'aident image not found or type unknown

Est-ce que tu as défini les mots du sujet ? Pourquoi une constitution devrait-elle avoir obligatoirement un caractère écrit ? Est-ce qu'il y a des Etats où il n'y a pas de constitution écrite ? Qu'est-ce que ça apporte, le caractère écrit, quels enjeux ? Pose toi plusieurs questions et marque-les ici si tu veux, on t'aiguillera.

Tu peux aussi utiliser la fonction " rechercher " et taper constitution, tu verras les sujets du forum qui en parlent.

Par **thomas5107**, le **04/11/2007** à **17:46**

Tout d'abord merci pour ta réponse,oui j'ai caractérisé tout les termes de mon sujet constitution coutumiere ,constitution écrite,constitution au sens formelle et au sens matérielle,le seul pays important ayant une constitution coutumiere semble etre le Royaume Uni meme si certains de ses fondements sont écrits.

Le probleme et que je ne vois pas en quoi et qui pourrais penser qu'une constitution non écrite n'est pas une constitution?

Par **Camille**, le **05/11/2007** à **12:47**

Bonjour,

A rapprocher de...

[quote="Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen 26 août 1789":p829pjwo]
Article 16 - Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la
séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.[/quote:p829pjwo]
Peut-on dire que c'est le cas du Royaume Uni / Grande Bretagne ?

Par **doui**, le **05/11/2007** à **14:43**

Salut,

Le sujet est posé sous la forme d'une affirmation, le but c'est de la discuter, tu as le droit de ne pas être d'accord avec cette affirmation, mais faut le justifier. Le sujet aurait tout aussi bien pu se poser sous la forme de question et là je pense que tu n'aurais pas eu de problème de

compréhension 

En l'espèce, le sujet affirme que TOUT Etat qui n'a pas de constitution écrite n' a pas de constitution.

donc cela signifie que selon cette affirmation constitution = constitution écrite à toi de démontrer dans quelle mesure cette affirmation est vrai/fausse (et de problématiser ton raisonnement)

Tu as déjà les bonnes pistes, il faut partir des différentes définitions du mot constitution.

Tu peux également (mais pas seulement) prendre des exemples et surtout des contre exemple (tu l'as déjà trouvé) pour illustrer ta démonstration.

edit: la légende veut qu'un chargé de Td particulièrement sadique aurait donné les clés de sa voiture à un étudiant pour qu'il aille lui chercher la constitution de la GB qu'il avait oublié dans son coffre. 20 min plus tard, l'étudiant revint et dit qu'il ne l'a pas trouvé. Alors, le chargé de TD lui mit un zero ...

Par **Camille**, le **06/11/2007** à **13:06**

Bonjour,

[quote="doui":2c4vcawu]

edit: la légende veut qu'un chargé de Td particulièrement sadique aurait donné les clés de sa voiture à un étudiant pour qu'il aille lui chercher la constitution de la GB qu'il avait oublié dans son coffre. 20 min plus tard, l'étudiant revint et dit qu'il ne l'a pas trouvé. Alors, le chargé de TD lui mit un zero ...[/quote:2c4vcawu]

Mais, en reprenant sa voiture le soir, il a trouvé ses 4 pneus crevés...



Par **thomas5107**, le **12/11/2007** à **16:29**

Merci pour vos réponses elles m'ont été bien utiles